

Question 1 :

Pourriez-vous nous confirmer :

-que lors de mission à Nouakchott, les experts ne seront pas pris en charge pour le transport par Enabel et qu'il conviendra donc qu'ils louent eux-mêmes un véhicule (IDEM pour les déplacements des experts de/vers l'aéroport de Nouakchott ?)

Réponse :

Enabel prend en charge ou remboursera sur base de pièces justificatives uniquement le déplacement hors Nouakchott dans le cadre de la réalisation des prestations des marchés subséquents, transports internationaux et les frais des tests obligatoires liés au COVID 19.

Il convient au prestataire d'inclure dans ses prix unitaires conformément au point 3.1.4.4 du CSC tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Question 2 :

Pourriez-vous nous confirmer :

que les factures seront adressées au RIMFIL en Mauritanie ce qui le cas échéant n'entraînera pas pour un cabinet européen de TVA sur ces prestations (prestation facturée hors taxe)

-que pour les facturations au RIMFIL par un cabinet étranger, il n'y aura pas de retenue à la source de la part des autorités mauritaniennes

Réponse :

L'adjudicataire envoie les factures (en un seul exemplaire) avec une copie du PV de réception des prestations justifiant le paiement à l'adresse suivante :

A l'attention de Monsieur Fidèle TURABUMUKIZA Nsengimana (RAFI)

Projet RIMFIL

Ilot K , lot 216 , Nouakchott, Mauritanie

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

Il est encore rappelé que le prestataire d'inclure dans ses prix unitaires conformément au point 3.1.4.4 du CSC tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Pour les retenue à la source, il revient au soumissionnaire de se conformer à la législation en terme des impôts et taxes appliqués en Mauritanie en fonction du statut de du prestataire.

Question 3 :

Merci de nous confirmer que nous ne pouvons pas envoyer notre offre par email uniquement avec des formats PDF protégés par mot de passe à envoyer le jour de traitement des offres ?

Réponse :

Il est interdit d'envoyer l'offre dans le cadre du présent marché par mail.

Question 4 :

Il est dit que « *Un exemplaire original de l'offre complète sera introduit sur papier* » ce qui signifie que l'offre technique et l'offre financière doivent être un seul et même document : merci de confirmer.

Réponse :

Oui , il seront dans le même document. Voir cfr au point 3.1.5 du CSC.

Question 5 :

Aussi, pour un envoi de l'offre par DHL, **merci de nous donner l'adresse exacte du bureau.**

Réponse :

Enabel, îlot K , lot 216 , Nouakchott, Mauritanie.

Question 6 :

Pouvez vous nous préciser comment remplir le formulaire d'offre de prix :

- **Hypothèse 1 : On met un prix journalier unitaire seulement.** (expl : 650 Eur/jour) mais dans ce cas que doit on mettre dans la colonne « Montants » ?
- **Hypothèse 2 : On met aussi un nombre de jours de travail par expert** en plus et on multiplie par le prix unitaire. Dans ce dernier cas, sur quel nombre de jours doit-on baser l'estimation des hommes jour par expert (350 jours ou le nombre maximum envisagé sur ce contrat : 1017 jours) ?

Pour l'analyse des offres financières il est mentionné « *Le montant pris en compte pour l'évaluation de ce critère est la somme des prix unitaires* ». Ainsi doit-on comprendre que seront additionnés le prix journalier des 5 experts (colonne « prix unitaire Euro ou MRU Htva ») et non pas le coût total de la prestation (hypothèse 2) ?

Réponse :

Dans le formulaire d'offre de prix , il faut mettre uniquement le prix unitaire / journée de travail dans la colonne montant.

Dans la colonne montant , il faut pour chaque expert mettre le prix en chiffre et en lettre.

Le montant pris en compte pour l'évaluation de ce critère est la somme des prix unitaires.

Nous vous invitons à remplir conformément aux instructions du CSC les formulaires.

Question 7 :

Est-il permis de positionner deux experts sur une même thématique ou est-ce que c'est uniquement 1 expert par thématique ? Par exemple, pour un(e) Expert(e) non principal(e), spécialiste en

accompagnement opérationnel des IMF, fractionner le temps entre un expert A et un expert B (x jours expert A/ x jours Expert B) est-il envisageable ?

Réponse :

Il est demandé un seul consultant par expertise et donc il est demandé pour chaque thématique un seul expert qui sera disponible pour toute la durée de l'accord cadre.

Question 8 :

Dans l'axe 2 « Facilitation du financement / refinancement des PME sectorielles et des IMF », vous avez évoqué la mise en relation des PME avec des fonds d'investissements. Est-ce la mise en relation de ces PME avec des banques ou autres institutions financières est aussi envisageable ? Y-aura-t-il de l'assistance technique à ces banques ou autres institutions financières qui s'intéressent au financement de la filière pastorale ?

Réponse :

La mise en relation des PME avec des banques ou autres institutions financières est envisageable, par contre il n'y aura pas d'AT aux banques et institutions financières dans le cadre des appuis Enabel.

Question 9 :

Les termes de référence indiquent que les 2 IMF sélectionnées par le programme RIMFIL, de même que le FOREMI, ont déjà (ou bénéficient encore ?) d'une assistance technique. Existe-t-il un rapport de suivi ou d'évaluation de cette AT qui peut être partagé avec les soumissionnaires-candidats ?

Réponse :

Nous pouvons partager les documents de conventions de subsides concernant les 2 IMF et l'accord opérationnel concernant le FOREMI.

Question 10 :

Formulaire d'offre de prix: (a) Pouvez-vous, s'il vous plait, préciser ce qui doit apparaître dans la colonne "Montants"? (b) Pouvez-vous aussi expliquer ce qui est attendu en matière de répartition des frais généraux et financiers sur les différents postes "proportionnellement à l'importance de ceux-ci"? De quelle manière l'importance des différents postes doit-elle être déterminée ?

Réponse :

Dans le formulaire d'offre de prix , il faut mettre uniquement le prix unitaire / journée de travail dans la colonne montant.

Dans la colonne montant , il faut pour chaque expert mettre le prix en chiffre et en lettre.

Le montant pris en compte pour l'évaluation de ce critère est la somme des prix unitaires.

Nous vous invitons à remplir conformément aux instructions du CSC les formulaires.

Pour la répartition voir le point 3.1.4.4 du CSC.

Question 11 :

Dans le formulaire de l'offre financière, il n'a pas été prévu de rubriques relatives à des frais tels que la location de salles et d'équipements pour des réunions ou des formations, le développement de plateforme coopératives et d'échange entre les différents acteurs concernés, etc. Ces frais, s'ils devaient être encourus, seraient-ils couverts sur la base de prix indiqués par le soumissionnaire dans sa réponse aux termes de référence des missions ou seraient-ils pris en charge par ENABEL directement ?

Réponse :

Enabel prend en charge ou remboursera sur base de pièces justificatives uniquement le déplacement hors Nouakchott dans le cadre de la réalisation des prestations des marchés subséquents, transports internationaux et les frais des tests obligatoires liés au COVID 19.

Il convient au prestataire d'inclure dans ses prix unitaires conformément au point 3.1.4.4 du CSC tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Le formulaire d'offre de prix comporte uniquement les prix journalier des experts et ces prix incluent conformément au point 3.1.4.4 du CSC tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Question 12:

Existe-t-il un formulaire ou une trame pour la note méthodologique ?

Réponse :

Il n'y a pas de formulaire de méthodologie pour le présent marché.

Question 13 :

Au point 3.1.5 du cahier de charges, il est mentionné que « tous les documents d'accompagnement doivent être numérotés et signés », et que l'offre doit comporter des signatures manuscrites originales. Est-ce que cela signifie que chaque page doit être paraphée avec les initiales des signataires autorisés? Merci de préciser.

Réponse :

L'offre y compris ses annexes, ainsi que tous les documents d'accompagnement doivent être numérotés et signés (signature manuscrite originale) par le soumissionnaire ou son mandataire.

Question 14 :

En lien avec le dépôt des offres, nous comprenons que si notre proposition est ramassée par DHL/FEDEX ou autre transporteur à nos bureaux au moins 4 jours calendrier avant la limite de réception des offres, elle sera quand même acceptée par Enabel, même si elle est livrée à vos bureaux après la date limite du 2 mai; pouvez-vous confirmer que nous avons la bonne compréhension?

Réponse :

l'offre envoyée par courrier recommandé ou par courrier Express type « DHL » ou équivalent pourra être prise en compte si elle a été déposée à la poste ou auprès de l'opérateur de courrier express au moins 4 jours avant la date limite de réception des offres. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de fournir la preuve de la date de dépôt du courrier. Pour l'offre transmise par courrier normal, seule la date de réception du courrier sera prise en compte.

Question 15 :

Y'a-t-il un modèle de CV à respecter, pour soumettre la candidature des experts? Et est-ce que les CV doivent être signés, en plus de la déclaration d'exclusivité et de disponibilité?

Réponse :

Pour le présent marché, il n'y a pas de modèle spécifique à respecter pour le CV, cependant il est exigé de produire une déclaration d'exclusivité et de disponibilité pour chacun des experts durant la durée de l'accord cadre.

L'attestation de disponibilité et d'exclusivité doit être signée par chaque expert conformément au modèle fourni dans le CSC.

Question 16 :

Serait-il possible d'obtenir communication du diagnostic approfondi, du plan d'accompagnement pluriannuel, ainsi dans la mesure du possible, d'un rapport de mise en œuvre à date de ce plan d'accompagnement ?

Réponse :

Nous partageons avec vous le programme pluriannuel d'accompagnement.